

## La fécondité des Québécoises en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle

Par Normand Thibault

Sur la base des données préliminaires des 10 premiers mois de 2002, le nombre total de naissances se situerait autour de 71 900 et la fécondité serait de 1,44 enfant par femme pour l'ensemble de l'année.

Il y a peu de changements depuis 1998 : la fécondité oscille entre 1,43 et 1,47 enfant et le nombre de naissances est de l'ordre de 72 700 ( $\pm 800$ ). Plus précisément, on en compte 73 600 en 1999, 73 500 en 2001 et 71 900 en 2000 comme en 2002.

Les prévisions démographiques anticipent pour les prochaines années une telle stabilité de l'effectif des femmes en âge de concevoir des enfants que les variations du nombre de naissances seront presque toutes expliquées par les seuls mouvements de la fécondité. D'ici la fin de la décennie 2000, une fluctuation de l'indice de fécondité de  $\pm 0,1$  enfant équivaut à  $\pm 5 000$  naissances.

### Une fécondité plutôt stationnaire

Les Québécoises ont peu d'enfants depuis déjà quelques décennies. Les statistiques annuelles oscillent durant la période, mais, en moyenne, la fécondité du dernier quart de siècle est de l'ordre de 1,5 enfant par femme.

Rappelons qu'après sa vigoureuse chute des années 1960, l'indice de fécondité s'est stabilisé à 1,75 enfant de 1972 à 1976. À partir de là, les Québécoises ont adopté le schéma de fécondité assez stable que l'on observe depuis 25 ans. L'indice baisse, marque un court palier à 1,4 en 1983 et 1984, chemine lentement jusqu'à 1,36 en 1987 et, en trois ans, un bond porte cet indice au seuil de 1,6, où il demeure de 1990 à 1996. Il revient ensuite à 1,45 enfant par femme, niveau qui persiste depuis 1998.

### Coup d'œil sur les générations

Les statistiques longitudinales révèlent une image bien moins mouvementée. Toutes les générations de femmes qui ont vécu leurs principales années de fécondité au cours de ce dernier quart de siècle ont, ou auront, une descendance moyenne d'environ 1,6 enfant par femme.

On obtient la valeur de la descendance finale en suivant âge par âge la fécon-

dité d'une génération de femmes durant toutes ses années de fertilité. De façon pratique, la fécondité contemporaine est concentrée sur une vingtaine d'années. Les femmes ont en général leurs enfants entre 18 et 39 ans. Au-delà de cet intervalle, les probabilités sont très faibles, et même microscopiques après l'âge de 45 ans.

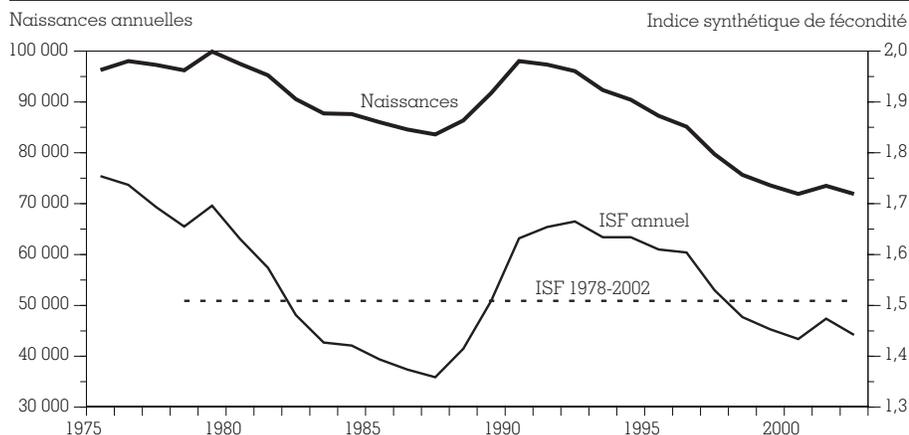
La stabilité de la descendance finale des femmes nées depuis 1950 s'explique surtout par le fait que toutes les générations ont abaissé leur fécondité au cours des années 1980, les plus jeunes comme les plus vieilles. Le regain de la fécondité des années 1990 est une période de rattrapage pour les enfants que les plus jeunes femmes désiraient tout de même et qu'elles ont encore pu avoir, même si elles avaient alors de 5 à 10 ans de plus.

Le tableau de la page suivante synthétise l'histoire d'un échantillon de générations de femmes. Celle des générations intermédiaires est similaire. Par exemple, la génération née en 1962 est âgée de 20 ans en 1982, de 25 ans en 1987 et de 40 ans en 2002. Sa descendance est actuellement de 1,60 enfant; elle avoisine celle de toutes ses consœurs contemporaines, aînées et puînées, qui sont nées entre 1952 et 1972, à quelques centièmes d'enfant près.

### Baisse chez les jeunes générations

La génération née en 1972 pourrait bien être la dernière à faire partie du groupe ayant 1,6 enfant, et ce, de justesse. À son

### Naissances et fécondité au Québec, 1975-2002



Source : Institut de la statistique du Québec.

### Table des matières

La fécondité des Québécoises en ce début du XXI <sup>e</sup> siècle .....	1
Les premiers conjoints en union civile de 2002 .....	4
Le logement au Québec et en Ontario en 2001 : des profils contrastés .....	6

**Descendance atteinte par quelques générations et probabilités d'avoir eu des enfants, selon l'anniversaire et le rang de naissance, Québec, 2002**

Génération	Anniversaire					
	20 <sup>e</sup>	25 <sup>e</sup>	30 <sup>e</sup>	35 <sup>e</sup>	40 <sup>e</sup>	45 <sup>e</sup>
<b>Descendance atteinte</b>						
1952-1953	0,10	0,57	1,22	1,52	1,62	1,64
1957-1958	0,10	0,53	1,11	1,47	1,60	1,62
1962-1963	0,08	0,43	1,05	1,46	1,60	<b>1,63</b>
1967-1968	0,07	0,45	1,05	1,46	<b>1,61</b>	<b>1,63</b>
1972-1973	0,09	0,45	0,99	<b>1,41</b>	<b>1,56</b>	<b>1,58</b>
1977-1978	0,08	0,37	<b>0,89</b>			
1982-1983	0,07	<b>0,34</b>				
<b>Probabilité d'avoir eu un 1<sup>er</sup> enfant</b>						
1952-1953	0,09	0,40	0,67	0,75	0,78	0,78
1957-1958	0,08	0,37	0,62	0,73	0,76	0,77
1962-1963	0,07	0,30	0,59	0,72	0,76	<b>0,76</b>
1967-1968	0,06	0,31	0,59	0,73	<b>0,76</b>	<b>0,77</b>
1972-1973	0,08	0,30	0,56	<b>0,71</b>	<b>0,75</b>	<b>0,76</b>
1977-1978	0,07	0,26	<b>0,52</b>			
1982-1983	0,06	<b>0,23</b>				
<b>Probabilité conditionnelle d'avoir eu un 2<sup>e</sup> enfant</b>						
1952-1953	0,10	0,36	0,62	0,72	0,75	0,75
1957-1958	0,13	0,36	0,61	0,73	0,76	0,76
1962-1963	0,11	0,36	0,59	0,73	0,76	<b>0,77</b>
1967-1968	0,14	0,37	0,58	0,71	<b>0,75</b>	<b>0,76</b>
1972-1973	0,15	0,38	0,56	<b>0,70</b>	<b>0,74</b>	<b>0,74</b>
1977-1978	0,16	0,37	<b>0,54</b>			
1982-1983	0,14	<b>0,36</b>				
<b>Probabilité conditionnelle d'avoir eu un 3<sup>e</sup> enfant</b>						
1952-1953	0,10	0,16	0,26	0,32	0,34	0,35
1957-1958	0,08	0,18	0,25	0,31	0,34	0,34
1962-1963	0,09	0,18	0,27	0,33	0,35	<b>0,35</b>
1967-1968	0,10	0,21	0,28	0,31	<b>0,33</b>	<b>0,34</b>
1972-1973	0,11	0,23	0,26	<b>0,30</b>	<b>0,32</b>	<b>0,33</b>
1977-1978	0,11	0,21	<b>0,26</b>			
1982-1983	0,07	<b>0,21</b>				
<b>Probabilité conditionnelle d'avoir eu d'autres enfants</b>						
1952-1953	0,15	0,20	0,22	0,28	0,33	0,35
1957-1958	0,15	0,16	0,20	0,27	0,33	0,35
1962-1963	0,12	0,16	0,23	0,31	0,35	<b>0,36</b>
1967-1968	0,16	0,24	0,31	0,36	<b>0,40</b>	<b>0,42</b>
1972-1973	0,13	0,24	0,33	<b>0,37</b>	<b>0,41</b>	<b>0,43</b>
1977-1978	0,18	0,23	<b>0,33</b>			
1982-1983	0,12	<b>0,25</b>				

Les chiffres en gras italique sont des extrapolations.

Source : Institut de la statistique du Québec.

30<sup>e</sup> anniversaire, sa descendance est tout juste de 0,99 enfant. L'extrapolation des 10 à 15 ans de fécondité qui restent laisse entrevoir que cette génération tend à en avoir 1,6, en arrondissant vers le haut.

Les générations suivantes sont encore jeunes, mais en mauvaise posture pour atteindre ce seuil. En effet, elles ont considérablement retardé la venue du premier enfant. Par exemple, seulement 26 % des femmes de la génération de 1977 ont un premier enfant quand elles viennent d'avoir 25 ans. La proportion est plutôt de 30 % chez les 15 générations précédentes. Bonne nouvelle : les probabilités conditionnelles d'avoir un deuxième ou un troisième enfant demeurent bien stables au centième près à 75 % et à 35 %. Celles d'en avoir un quatrième ou d'autres, étant donné la présence d'un troisième, sont même de plus en plus élevées. Mais, sans le premier enfant, les femmes ne peuvent en concevoir un deuxième, ni d'autres.

**De moins en moins avant 30 ans**

Bien que tous les taux de fécondité par âge aient augmenté au début des années 1990, chez les femmes plus âgées comme chez les plus jeunes, ils ont repris quelques années plus tard la poursuite de la tendance amorcée il y a maintenant quarante ans. En peu de mots, le leitmotiv serait de reporter de plus en plus la venue du premier enfant. Ce pari repousse maintenant la réalisation du désir d'enfants jusqu'à la fin de la vingtaine et de plus en plus dans la trentaine.

Vers 1998, la fécondité des femmes de moins de 30 ans a franchi les seuils de l'anémique fécondité de 1987 et, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, elle s'affaiblit encore d'année en année. Chez les 20-24 ans, en 2002, seulement 55 femmes sur mille donnent naissance à un enfant comparativement à 64 en 1998 et à 68 en 1987. Chez les 25-29 ans, c'est 103 femmes qui ont un enfant comparativement à 108 en 1998 et à 110 en 1987.

Toutes proportions gardées, le cumul des taux observés en 2002 chez les femmes de 15-29 ans est de 9 % plus faible qu'en 1998, tandis que la fécondité générale a peu changé. Ce même cumul est en chute de 12 % par rapport à celui des taux par âge de l'année 1987.

Taux de fécondité par âge et indice synthétique de fécondité, Québec, 1985-2002

Année	Groupe d'âge						ISF
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	
	‰						n
1985	14	72	114	60	17	2	1,39
1986	15	69	112	59	17	2	1,37
1987	15	68	110	59	17	3	1,36
1988	16	71	114	62	18	3	1,42
1989	17	75	120	68	19	3	1,51
1990	18	80	128	75	22	3	1,63
1991	18	80	129	78	23	3	1,65
1992	18	77	130	81	24	3	1,67
1993	18	76	124	81	24	4	1,63
1994	18	75	123	83	25	4	1,63
1995	17	73	119	83	26	4	1,61
1996	17	72	118	82	27	4	1,60
1997	16	68	112	81	27	4	1,53
1998	15	64	108	79	26	4	1,48
1999 <sup>p</sup>	14	61	106	78	27	4	1,45
2000 <sup>p</sup>	13	60	104	79	27	4	1,43
2001 <sup>p</sup>	13	58	107	84	29	4	1,47
2002 <sup>e</sup>	12	55	103	85	29	5	1,44

p : données provisoires.  
e : données estimées.

Source : Institut de la statistique du Québec.

De plus en plus après 30 ans

À l'approche du 30<sup>e</sup> anniversaire et au-delà, c'est l'inverse; la fécondité est en général à la hausse depuis le milieu des années 1980, quel que soit l'âge, et ce, avec une intensité d'autant plus importante que l'âge avance. En 2002, la fécondité des femmes de 30-34 ans est plus élevée de 8 % qu'en 1998 et de 41 % par rapport à 1985. Chez les 35-39 ans, les augmentations sont de 11 % et de 75 % respectivement. Même si la fécondité au-delà de 40 ans est résiduelle, elle est actuellement 114 % plus élevée qu'en 1985, soit 4,5 ‰ comparativement à 2,1 ‰.

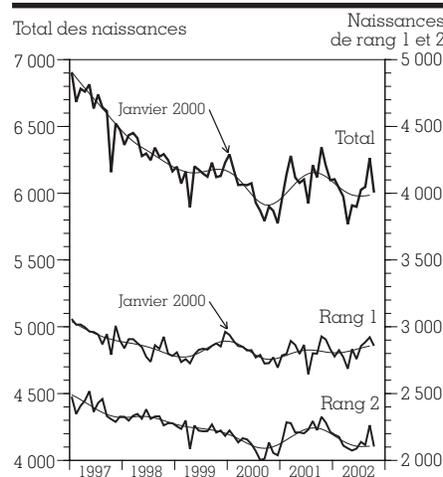
L'effet 2000

Durant les mois qui ont précédé le passage à l'an 2000, de nombreuses voix laissaient prévoir un boom de naissances, ce qui ne s'est pas concrétisé au Québec. Les 71 900 naissances de l'année 2000 marquent une diminution de 2,3 % par rapport aux 73 600 naissances de 1999 et aux 73 500 de 2001.

En comparaison, une augmentation de 2,5 % aux États-Unis est suivie d'une diminution de 0,8 % en 2001<sup>1</sup>. Dans un récent article, Sardon observe, pour

l'année 2000, une petite augmentation des naissances dans l'ensemble de l'Europe, - 1,2 % - tout en précisant que l'augmentation se situe entre 3 % et 5 % dans certains pays comme l'Islande, la France, l'Espagne, le Portugal, les Pays-

Naissances mensuelles désaisonnalisées et tendance, Québec, 1997-2002



Source : Institut de la statistique du Québec.

Bas et l'Italie, tandis que le nombre diminue dans trois autres pays de l'Europe occidentale : la Finlande, la Norvège et le Royaume-Uni<sup>2</sup>. Le Québec n'est pas une exception nord-américaine; au Canada, la fécondité chute de 2,5 % en 2000, soit 1,49 enfant par femme en comparaison de 1,53 en 1999.

En scrutant les chiffres plus détaillés, il appert que certaines Québécoises ont effectivement synchronisé la venue d'un enfant avec le passage à l'an 2000. C'est du moins ce que fait ressortir la désaisonnalisation des données mensuelles. Les résultats doivent être interprétés avec circonspection, mais il y aurait eu un surplus de 400 naissances entre décembre 1999 et février 2000, c'est-à-dire, il y a un bruit inexplicable par les équations mathématiques de la désaisonnalisation et la tendance générale de la fécondité. En fait, ce surplus est attribuable à 300 naissances inattendues de rang 1, dont 250 qui sont survenues en décembre et en janvier, et à 100 naissances de rang 3, plus également réparties entre les trois mois. Les naissances mensuelles de rang 2 ne révèlent pas de soubresaut significatif.

Seules les données mensuelles totales, de rang 1 et de rang 2, sont illustrées dans le graphique ci-contre. Pour cette période, l'ordre de grandeur du nombre mensuel de naissances de rang 3 est de 700 à 800. On peut y lire également que le nombre mensuel de naissances chute régulièrement au cours des mois suivants, si bien qu'il est plus faible de 3 % à 5 % au quatrième trimestre. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas eu de boom vers septembre 2000. Les fêtes du nouveau millénaire n'auraient donc pas été, pour les couples du Québec, un moment préféré aux autres pour concevoir un enfant.

Par ailleurs, le nombre mensuel total de naissances remonte un peu à l'arrivée de 2001, cette fois sous l'impulsion des naissances de rang 2. Serait-ce une réaction tardive au passage à l'an 2000?

Enfin, on ne perçoit aucun mouvement particulier du nombre de naissances dans les derniers mois de 1998 qui pourrait être relié au mémorable verglas du mois de janvier précédent qui a touché plus du quart de la population du Québec.

1. « Births. Final Data for 2001 », *National Vital Statistics Reports*, vol. 51, n° 2, décembre 2002.  
2. J.-P. SARDON, « Évolution démographique récente des pays développés », *Population-F*, vol. 57, n° 1, p. 123-170.

## Les premiers conjoints en union civile de 2002<sup>1</sup>

par Louis Duchesne

Le Parlement du Québec a adopté, en juin 2002, la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation. La première union civile a fait les manchettes des journaux à la mi-juillet. Il est intéressant de voir combien de couples se sont ensuite prévalus de ce nouveau droit et d'examiner les caractéristiques de ces couples. Ces unions sont enregistrées à l'état civil sur des formulaires de mariage modifiés manuellement en attendant les nouveaux imprimés officiels. L'Institut de la statistique du Québec reçoit un bulletin d'enregistrement statistique pour chacune de ces unions (en théorie, dans les huit jours suivant la célébration), et nous présentons ici la première exploitation statistique des unions célébrées en 2002.

De juillet à décembre, 159 unions ont été célébrées, selon les bulletins reçus au 21 janvier 2003. Ce nombre est provisoire, puisque certains bulletins pourraient encore être envoyés. Ces unions ne représentent qu'une petite fraction – moins de 1 % – des mariages célébrés l'an dernier, mais la pertinence d'une loi ne saurait se justifier par le nombre de ceux qu'elle concerne. Il faut aussi mentionner que les Québécois sont des fervents de l'union libre et que, d'après les indices de nuptialité des dernières années, seulement environ le tiers des personnes se marieraient au cours de leur vie.

Les unions civiles ne visent pas seulement les couples de même sexe, et dix couples formés d'individus de sexes différents ont choisi l'union civile; ils ne représentent que 6 % des unions civiles et nous n'en tiendrons pas compte dans la plupart de nos observations, puisque l'on sait que la nouvelle loi visait avant tout les couples de même sexe. Les unions de deux hommes sont les plus fréquentes (82), mais elles ne représentent qu'une faible majorité des unions, avec une proportion de 52 %. On a enregistré 67 unions de deux femmes qui comptent pour 42 % des unions. La différence entre le nombre de couples masculins et féminins n'est donc pas si grande. Mentionnons que, sur les formulaires, les officiers d'état civil ont le plus souvent ajouté le sexe des conjoints; autrement, le sexe a été déduit par les prénoms des conjoints. S'il y avait eu des prénoms étrangers ou homographes pour les deux sexes, nos statistiques auraient pu comporter des unions entre personnes de sexe inconnu.

Dans sept unions sur dix, les conjoints ont choisi un célébrant civil, soit le plus souvent un greffier d'un palais de justice, et les autres ont préféré une cérémonie religieuse. Plusieurs religions, dont l'Église catholique, ne reconnaissent pas ces unions, mais plusieurs acceptent de les célébrer. C'est la société religieuse appelée « Le Nouveau Penser » qui est la plus populaire et elle est choisie pour près du quart des cérémonies. En ce qui concerne l'ensemble des mariages célébrés au Québec, la proportion de mariages civils est d'environ le tiers, et il s'agit souvent de couples dont l'un des conjoints est divorcé et qui ne peuvent donc se remarier devant l'Église catholique.

L'âge moyen des nouveaux conjoints en union civile est assez élevé, soit 45 ans chez les femmes et 44 ans chez les hommes. Compte tenu de ces âges élevés, on peut penser qu'il s'agit surtout de couples établis de longue date. En effet, ces couples ne pouvaient se marier auparavant et ils ont dû attendre avant de célébrer leur union. L'écart d'âge entre les conjoints est de 8,5 ans chez les hommes et de 6,1 ans chez les femmes, mais la moyenne masculine est influencée par quelques écarts importants. Dans 43 % des couples masculins et 52 % des couples féminins, l'écart est inférieur à cinq ans.

L'aspect le plus inattendu des caractéristiques des conjoints est l'importance des divorcés, surtout chez les femmes. On trouve 28 % des femmes et 16 % des hommes qui ont déjà été mariés et qui ont connu une rupture par divorce (ou

par veuvage en ce qui regarde 2 % des hommes). Cet élément explique que plusieurs couples – de femmes surtout – ont des enfants, comme les résultats récents du recensement de 2001 l'ont démontré.

Une proportion assez importante des conjoints masculins est née à l'étranger (20 %) ou dans une autre province (5 %), si bien que le quart des conjoints masculins ne sont pas nés au Québec. Chez les femmes, seulement 12 % des conjointes ne sont pas nées ici, ce qui se reflète dans la distribution par langue maternelle : tandis que 9 % des conjoints masculins sont de langue autre que le français ou l'anglais, la proportion n'est que de 1 % chez les femmes. Les couples d'hommes sont donc plus « cosmopolites » que les couples féminins et que les couples québécois en général.

La seule caractéristique socioéconomique qui apparaît sur les bulletins de mariage est le nombre d'années de scolarité, mais les non-réponses abondent (9 % dans le cas des unions civiles). Cependant, les statistiques permettent de constater que les conjoints sont souvent très instruits : sans répartir les non-déclarants, 44 % des conjoints et 39 % des conjointes affichent 15 années de scolarité et plus. Chez des gens de ces âges, la proportion est assez importante et supérieure à celle que l'on observe dans la population en général.

Tout comme pour ce qui est du mariage, il n'est pas nécessaire de résider au Québec pour contracter une union civile, et deux unions de non-résidents ont été célébrées.

La moitié des conjoints masculins réside dans la région de Montréal, tandis que les femmes unies civilement sont plus dispersées : seulement le tiers vivent à Montréal.

Mentionnons une similitude entre les conjoints qui optent pour l'union civile et le mariage; c'est le samedi qui est – et de loin – le premier choix et le vendredi, le deuxième, parmi les jours retenus pour la « noce ».

1. Ce texte reprend et met à jour une présentation faite au séminaire sur *La loi sur l'union civile : quels changements?* du Partenariat « Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles » tenue à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société en octobre 2002.

Le Québec n'est pas le seul État à avoir légiféré sur les unions civiles. Le Vermont dispose d'une loi semblable et la Nouvelle-Écosse permet une déclaration de partenariat avec état civil. Les pays nordiques sont évidemment à l'avant-garde, tout comme les Pays-Bas. La France a instauré un Pacte civil de solidarité : le Pacs. Il est difficile de trouver des statistiques à ce sujet et elles sont souvent insuffisantes. En ce qui concerne la France par exemple, on ne peut distinguer les Pacs homosexuels et hétérosexuels. Festy (2001) présente quelques données statistiques qui donnent une idée générale de la fréquence des partenariats de même sexe dans quatre pays et de la grande variété de cette fréquence. Ainsi, en Suède, on a célébré en 1998 neuf unions de deux hommes et cinq unions de deux femmes par million d'habitants, tandis que, au Danemark, les proportions sont respectivement de 17 et de 23 en 1998 et, aux Pays-Bas, de 51 et de 49 en 2000. Notons aussi qu'aux Pays-Bas, près de la moitié (46 %) des partenariats enregistrés sont des unions hétérosexuelles. Au Québec, les unions de 2002 représentent un taux de 11 pour les hommes et de 9 pour les femmes; il s'agit ici des unions enregistrées seulement au cours d'une demi-année. Il ne faudrait pas présumer de la popularité future de ces unions puisque, dans les pays où ces unions ont été instaurées, la première année a souvent été la plus fertile, à cause des couples qui attendaient cette ouverture.

Au recensement de 2001, on a dénombré au Québec 6 350 couples « en union libre » formés de deux hommes et 4 015 couples de deux femmes. Le nombre d'unions civiles représente donc 1,3 % et 1,7 % des couples masculins et féminins respectivement.

La loi a créé un nouvel état civil, celui de « conjoint uni civilement » et elle prévoit aussi la dissolution de l'union par décès de l'un des conjoints, par un jugement du tribunal ou par une déclaration commune des conjoints, reçue devant notaire. Cependant, il reste à trouver un nom aux ex-conjoints d'une union civile.

### Quelques données sur les unions civiles, Québec, 2002

	Unité	Type			Total
		1 homme et 1 femme	2 hommes	2 femmes	
<b>Ensemble</b>	<b>n</b>	<b>10</b>	<b>82</b>	<b>67</b>	<b>159</b>
	<b>%</b>	<b>6,3</b>	<b>51,6</b>	<b>42,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Mois</b>					
Juillet	n				6
Août	n				28
Septembre	n				41
Octobre	n				42
Novembre	n				19
Décembre	n				23
<b>Total</b>	<b>n</b>				<b>159</b>
<b>Groupe d'âge</b>					
18-19	n		1	0	
20-24	n		5	1	
25-29	n		15	3	
30-34	n		14	14	
35-39	n		29	29	
40-44	n		27	25	
45-49	n		27	17	
50-54	n		19	19	
55-59	n		13	18	
60-64	n		8	6	
65-69	n		3	2	
70+	n		3	0	
<b>Total</b>	<b>n</b>		<b>164</b>	<b>134</b>	
<b>Âge moyen</b>	<b>n</b>		<b>44,0</b>	<b>45,1</b>	
<b>État matrimonial</b>					
Célibataire	%		82,3	71,6	
Veuf	%		1,8	0,0	
Divorcé	%		15,9	28,4	
<b>Total</b>	<b>%</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
<b>Lieu de naissance</b>					
Québec	%		75,0	88,0	
Canada-Québec	%		5,5	6,0	
Étranger	%		19,5	6,0	
<b>Total</b>	<b>%</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
<b>Région de résidence après l'union</b>					
Montréal (06)	n		42	22	
Ra (13)+(14)+(15)+(16)	n		20	24	
Québec (03)	n		4	1	
Autres régions	n		13	20	
Extérieur du Québec	n		2	0	
Non déclarée	n		1	0	
<b>Total</b>	<b>n</b>		<b>82</b>	<b>67</b>	

Source : Institut de la statistique du Québec.

### Références :

DUCHARME, Monique (2002). « La loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation », communication présentée au séminaire sur *La loi sur l'union civile : quels changements?* du Partenariat « Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles », tenu à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société en octobre 2002.

[En ligne] <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca>.

FESTY, Patrick (2001). « Pacs : l'impossible bilan », *Population et société*, n° 369, 4 p.

[En ligne] [www.ined.fr/publications/pop\\_et\\_soc](http://www.ined.fr/publications/pop_et_soc).

## Le logement au Québec et en Ontario en 2001 : des profils contrastés

Par Yves Nobert

Les plus récentes données du Recensement de 2001 sur le logement révèlent que certaines caractéristiques des parcs immobiliers du Québec et de l'Ontario sont différentes à plusieurs égards. Elles reflètent en quelque sorte des économies, des marchés fonciers et des habitudes de vie propres à ces deux sociétés.

### Les caractéristiques du logement

En 2001, les parcs de logements québécois et ontariens s'élevaient à 2 978 110 et à 4 219 410 unités respectivement. Environ la moitié de ces parcs immobiliers ont été érigés avant 1971, près d'un cinquième entre 1971 et 1980 et près de 18 % entre 1981 et 1990. Cependant, 14,3 % des logements ontariens ont été construits au cours de la dernière décennie (1991-2001) par comparaison à seulement 11,7 % au Québec, ce qui illustre le plus grand dynamisme de l'économie ontarienne.

Près de 2 % des logements québécois et ontariens sont de petite taille (une ou deux pièces). Environ les deux tiers du parc immobilier du Québec et la moitié de celui de l'Ontario comprennent des logements ayant entre trois et six pièces. La proportion des logements les plus spacieux, comptant sept pièces ou plus, atteint 31,7 % au Québec, mais 45,6 % en Ontario. Le nombre moyen de pièces des logements du Québec et de l'Ontario s'élève à 5,8 et à 6,4 respectivement.

Sur un autre plan, le type de construction des logements singularise aussi le parc immobilier des deux provinces voisines. La proportion de maisons individuelles non attenantes atteint 58,2 % en Ontario et 46,0 % au Québec. Les appartements faisant partie d'immeubles de cinq étages ou plus regroupent 16,1 % du parc immobilier de l'Ontario et seulement 5,2 % de celui du Québec, tandis que les appartements des immeubles de moins de cinq étages représentent 34,5 % du parc de logements québécois et 9,5 % de celui de l'Ontario.

La prospérité économique des dernières décennies est la cause de la multiplication des maisons individuelles à la périphérie des agglomérations urbaines. Ainsi, au Québec comme en Ontario, parmi les nouveaux logements construits depuis 1991, les maisons individuelles représentent un peu plus de 50 % des logements. Cependant, les

deux provinces se distinguent par la taille des nouveaux logements construits : seulement un logement sur quatre au Québec compte sept pièces et plus comparativement à près de un logement sur deux en Ontario.

### Le mode d'occupation du logement

Au Québec, la proportion des ménages propriétaires de leur logement, qui était d'environ 49 % entre 1951 et 1961, a diminué à 47,4 % en 1971 et s'est accrue par la suite à 53,3 % en 1981 et à 58,0 % en 2001. En Ontario, le taux de propriétaires, qui était en moyenne de 70 % entre 1951 et 1961, est passé à environ 63 % entre 1971 et 1991, avant de remonter à 67,9 % en 2001. Malgré ce repli, la proportion de propriétaires ontariens de-

vance de 10 points celle des propriétaires québécois en 2001. En 2001, parmi les provinces canadiennes, le Québec détient la plus faible proportion de propriétaires (58,0 %), tandis que celles de l'Ontario (67,9 %) et de la Colombie-Britannique (66,5 %) se rapprochent de celle de l'ensemble du Canada (66,1 %); par ailleurs, Terre-Neuve (78,2%) regroupe la plus forte proportion de propriétaires.

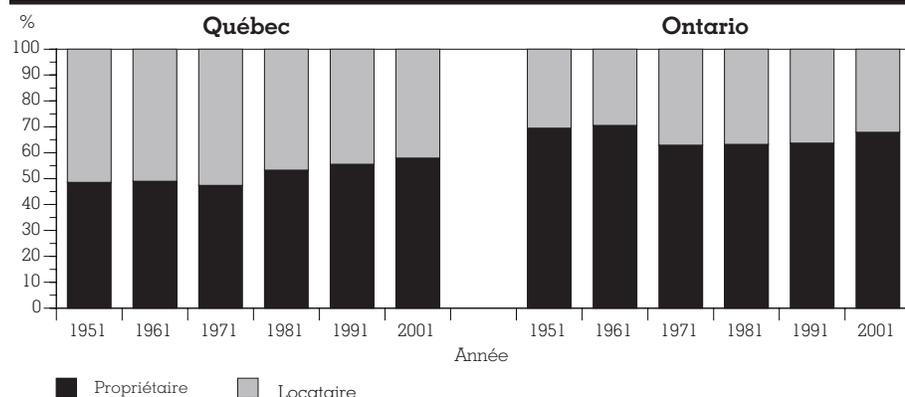
En 2001, plus de 50 % des soutiens de ménage de moins de 35 ans du Québec et de l'Ontario louent leur logement. La proportion des Ontariens propriétaires de leur logement est supérieure pour tous les groupes d'âge à celle des Québécois propriétaires. Au Québec, 11,5 % des soutiens de ménage de moins de 25 ans sont propriétaires de leur logement par comparaison à 16,6 % en Ontario. Chez les 35-44 ans, la proportion de propriétaires s'élève à 61,8 % au Québec et à 68,0 % en Ontario. La proportion de propriétaires culmine chez les

### Caractéristiques des logements, Québec et Ontario, 2001

	Québec	Ontario
	%	
<b>Période de construction</b>		
1945 ou avant	15,1	16,7
1946-1960	17,9	16,4
1961-1970	17,0	16,1
1971-1980	20,5	18,9
1981-1990	17,8	17,6
1991-2001	11,7	14,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Taille du logement</b>		
1-2 pièces	1,9	2,4
3-4 pièces	25,7	20,5
5-6 pièces	40,7	31,5
7 pièces ou plus	31,7	45,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Type de logement</b>		
Maison individuelle non attenante	46,0	58,2
Maison jumelée et maison en rangée	7,6	13,5
Appartement, duplex non attenant	5,3	2,1
Appartement, immeuble de cinq étages ou plus	5,2	16,1
Appartement, immeuble de moins de cinq étages	34,5	9,5
Autres (maison individuelle attenante et maison mobile)	1,4	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

Évolution du mode d'occupation des logements<sup>1</sup>, Québec et Ontario, 1951-2001



1. Les logements de bandes autochtones n'ont pas été retenus dans les calculs.  
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

55-64 ans à 68,5 % au Québec et à 78,9 % en Ontario. Chez les 75 ans et plus, 50,3 % des soutiens de ménage québécois sont encore propriétaires par comparaison à 69,5 % des ménages ontariens. Une plus forte proportion d'Ontariens acquièrent leur propriété à un plus jeune âge et la conservent plus longtemps que les Québécois.

L'analyse longitudinale montre une progression constante parmi les générations québécoises nées après 1936 en fonction du cycle de vie. La proportion de propriétaires parmi les générations de 1936-1946 passe de 13,1 % (15-24 ans) à 32,2 % (25-34 ans) et à 68,5 % (55-64 ans). La hausse est particulièrement importante entre les 15-24 ans et

les 35-44 ans, puisque c'est vers cette période de la vie surtout que les gens acquièrent leur résidence. Parmi les 45-54 ans tout comme les 55-64 ans, la proportion de propriétaires se maintient à environ 68 %. À cette étape charnière du cycle de vie, l'hypothèque sur la propriété étant souvent remboursée, une grande proportion des ménages conservent leur résidence même si la taille du ménage et les revenus diminuent.

Cependant, en comparant les générations entre elles, des baisses peuvent être constatées, par exemple entre les générations de 1946-1956 et celles de 1966-1976 : parmi les 25-34 ans, la proportion de propriétaires diminue de 46,1 % à 40,4 %. On peut y voir le reflet des périodes de difficulté économique qu'ont connues les générations plus récentes au début de leur vie active, au cours des années 1990. Par contre, dans la tranche d'âge de 65-74 ans, le taux de propriété résidentielle entre les générations de 1906-1916 et celles de 1926-1936 s'accroît de 50,6 % à 63,7 %. Ces dernières générations ont joui au cours de leur vie de périodes de prospérité économique qui leur ont permis d'obtenir des revenus de retraite favorables au maintien de leurs conditions de vie.

En Ontario, l'analyse longitudinale donne sensiblement les mêmes résultats, si ce n'est qu'entre les groupes d'âge de 35-44 ans et de 55-64 ans, la proportion de propriétaires faisant partie des générations étudiées se situe à un plateau qui varie de près de 70 % à 80 %.

La composition des ménages représente un facteur clé qui permet de mieux cerner le profil des propriétaires et des locataires. Les couples sont beaucoup plus susceptibles que les parents uniques et les personnes seules de posséder leur propre logement. En 2001, très peu d'écart sépare les couples avec enfants du Québec et ceux de l'Ontario propriétaires de leur logement; leur proportion se situe autour de 80 %. Parmi les couples sans enfants, la proportion des propriétaires atteint près de 80 % en Ontario et 70 % au Québec. La perception d'un double revenu d'emploi et la demande pour un logement adapté à

Répartition des ménages selon le mode d'occupation du logement et le groupe d'âge du soutien, Québec et Ontario, 2001

Groupe d'âge	Propriétaire		Total
	%		
<b>Québec</b>			
Moins de 25 ans	11,5	88,5	100,0
25-34 ans	40,4	59,6	100,0
35-44 ans	61,8	38,2	100,0
45-54 ans	67,6	32,4	100,0
55-64 ans	68,5	31,5	100,0
65-74 ans	63,7	36,3	100,0
75 ans et plus	50,3	49,7	100,0
<b>Total</b>	<b>58,0</b>	<b>42,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ontario</b>			
Moins de 25 ans	16,6	83,4	100,0
25-34 ans	48,6	51,4	100,0
35-44 ans	68,0	32,0	100,0
45-54 ans	75,5	24,5	100,0
55-64 ans	78,9	21,1	100,0
65-74 ans	77,7	22,3	100,0
75 ans et plus	69,5	30,5	100,0
<b>Total</b>	<b>67,9</b>	<b>32,1</b>	<b>100,0</b>

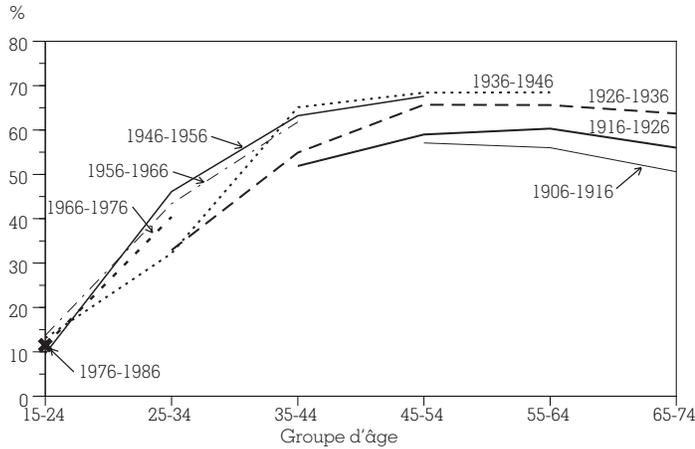
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

cette étape du cycle de vie des ménages expliquent ce choix de consommation. Par contre, chez les parents uniques et les personnes seules, la proportion

des locataires atteint respectivement 55,6 % et 66,6 % au Québec et 48,0 % et 54,1 % en Ontario. Les ménages québécois à revenu unique ont plus de diffi-

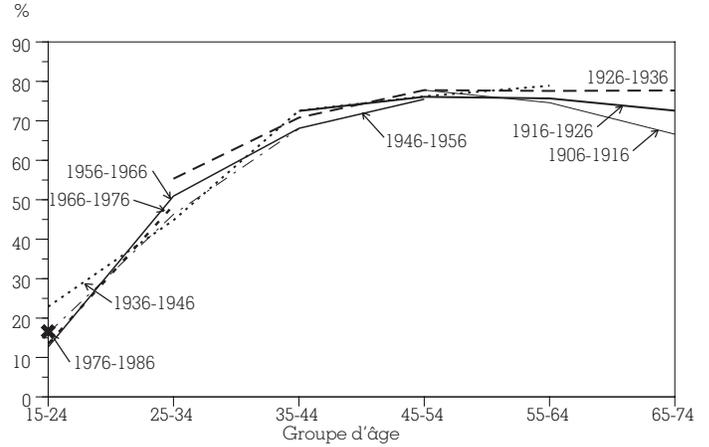
cultés à accéder à la propriété que les ménages ontariens ou ils sont moins enclins à choisir cette option.

**Proportion des ménages propriétaires de leur logement selon l'âge du soutien, par génération, Québec, 1961-2001**



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

**Proportion des ménages propriétaires de leur logement selon l'âge du soutien, par génération, Ontario, 1961-2001**



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

**Répartition des ménages selon la composition du ménage et le mode d'occupation du logement, Québec et Ontario, 2001**

Composition du ménage	Québec			Ontario		
	Propriétaire	Locataire	Total	Propriétaire	Locataire	Total
	%					
Personne seule	33,4	66,6	100,0	45,9	54,1	100,0
Couple sans enfants	69,9	30,1	100,0	78,1	21,9	100,0
Couple avec enfants	79,4	20,6	100,0	81,8	18,2	100,0
Parent unique	44,4	55,6	100,0	52,0	48,0	100,0
Autres <sup>1</sup>	38,2	61,8	100,0	55,8	44,2	100,0
<b>Total</b>	<b>58,0</b>	<b>42,0</b>	<b>100,0</b>	<b>67,9</b>	<b>32,1</b>	<b>100,0</b>

1. Comprend les ménages multifamiliaux et les ménages non familiaux.  
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

Le Québec et l'Ontario se différencient par la composition de leur parc immobilier et le profil sociodémographique de leurs ménages. Cependant, le statut de propriétaire gagne en popularité dans ces deux sociétés.

Ce bulletin est réalisé par l'Unité des conditions de vie et l'Équipe démographique.  
Pour plus de renseignements :  
Sylvie Jean, chargée de projet  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5T4  
Téléphone : (418) 691-2406 (poste 3155)  
Courriel : sylvie.jean@stat.gouv.qc.ca  
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2003  
ISSN 1491-6789  
© Gouvernement du Québec

